CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

LE SPORT EN ÎLE-DE-FRANCE, ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

21 octobre 2021

Second temps de restitution

- Économie / bénévolat / formation
- Haut niveau
- Sport professionnel



ILE DE FRANCE



Le sport en Île-de-France, éléments de diagnostics

Contexte

Signature d'une convention entre l'ANS et L'Institut Paris Region au printemps 2021 pour un diagnostic sur le sport en IDF autour des 8 axes tels que inscrits dans la loi du 1^{er} août 2019 relative à la création de l'Agence

A partir des travaux de l'IRDS déjà réalisés, actualisés et enrichis grâce aux données transmises par les entités membres de la conférence, mais aussi à partir de nouveaux travaux.

2 8 axes

- Pratique sportive des Franciliens
- Équipements sportifs et territoires
- Sport-santé
- Personnes en situation de handicap et pratiques sportives
- Prévention et lutte contre les dérives dans le sport
- Économie-emploi / association-bénévolat / formation-insertion
- Haut niveau
- Sport professionnel





Le sport en Île-de-France, éléments de diagnostics

3 Restitution:

Un rapport qui sera édité d'ici la fin de l'année et 2 temps de présentation les 29 septembre et 21 octobre 2021

1er temps le 29 septembre : 5 Axes

- · Pratique sportive
- Équipements sportifs
- Sport-santé
- Sport et handicap
- Prévention et lutte contre les dérives dans le sport

2nd temps aujourd'hui : 3 Axes regroupés autour des questions économiques et du sport de haut-niveau

- Axe économie : Emploi-formation et bénévolat
- Axe haut-niveau : Haut-niveau amateur et haut-niveau professionnel

Séance d'1h environ, soit 45 mn de présentation et 15 mn d'échanges



#axe 6 ÉCONOMIE, EMPLOI, BÉNÉVOLAT, FORMATION





Le sport participe à l'attractivité et au dynamisme des territoires

LES LIMITES À LA QUANTIFICATION DES EMPLOIS ET DES ÉTABLISSEMENTS DANS LE CHAMP SPORTI

- Le sport est fédérateur, il suscite l'intérêt de nombreux acteurs publics et privés car au-delà de son économie, il est un outil de développement humain, social, d'animation et de rayonnement.
- Le sport a des effets d'entrainement sur de nombreux secteurs d'activité : animation, santé, tourisme, événementiel...
- La mesure de son poids économique est imparfaite que ce soit pour quantifier la richesse créée, le nombre d'emplois, de bénévoles mobilisés, le nombre d'établissements... L'économie du sport dans son ensemble est délicate à quantifier.
- Dans les sources statistiques existantes, deux principaux domaines d'activités sont identifiables : l'organisation des pratiques sportives (encadrement, gestion des équipements ou salles de sport) et les activités en amont du sport (industrie et essentiellement commercialisation de biens et services sportifs)

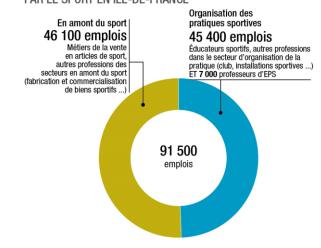


VUE D'ENSEMBLE DES EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LE SPORT EN ÎLE-DE-FRANCE

identification partielle

ou impossible

identification très partielle



Source: IRDS 2021

L'Institut Paris Region

Pictogrammes: @ 123rf / leremy,

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021 Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire au lieu de travail, MEN-DEPP 2016







L'Ile-de-France au cœur de l'écosystème du sport français

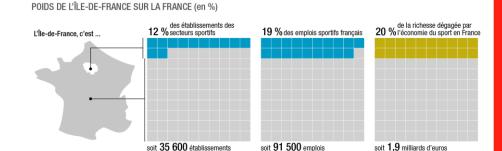
- Une fois posée les limites des données existantes, l'économie du sport francilienne représente a minima :
 - 91 500 emplois,
 - · 35 600 établissements,
 - 1,9 milliards de richesse dégagée.

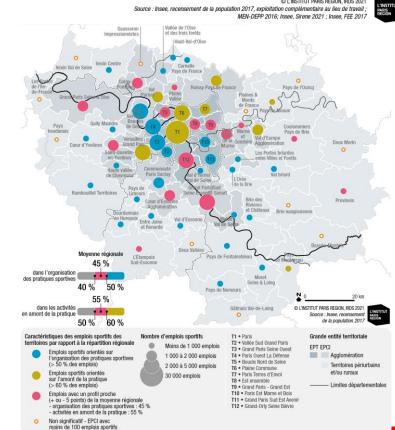
La région lle-de-France occupe une place de premier plan dans l'économie du sport puisqu'elle représente :

- 19% des emplois sportifs français,
- 12% des établissements sportifs implantés en France,
- 20% de la richesse dégagée par le sport en France.
- Le sport est un secteur à fort ancrage local. La localisation des établissements et des emplois sportifs est liée à la présence de la population et à ses besoins sur l'ensemble des territoires.
- De nombreux atouts pour soutenir le développement des APS :

De nombreux acteurs, têtes de réseaux de l'écosystème du sport français sont localisés en Île-de-France (CNOSF, CPF, fédérations, Insep, ministères...), de nombreux clubs pro...

La région francilienne accueille 18% de la population française, est le premier bassin d'emploi européen (23% des emplois français) et 1,3 millions d'établissements économiques y sont localisés.









Le rôle central des associations sportives

EMPLOYEURS (en %)

Le sport est le premier secteur associatif en nombre d'associations : il représente 24% des associations.

72% des établissements contribuant à l'organisation des pratiques sportives ont le statut associatif.

Une diversités de projets associatifs allant avec des volumes de ressources financières extrêmement contrastés (quelques milliers d'euros de budget annuel à plusieurs millions).

La variable centrale : le recours à l'emploi : le budget des clubs employeurs est en moyenne 5 fois supérieur à celui des clubs sans salarié.

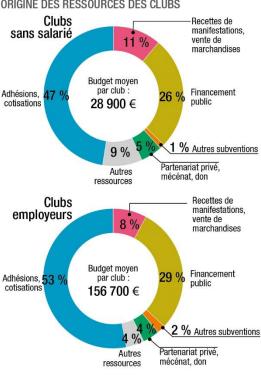
- La moitié des ressources des clubs provient des cotisations des adhérents. Les cotisations occupent une place plus importante pour les clubs employeurs que pour ceux sans emploi. La prépondérance des cotisations dans le budget des clubs sportifs est une spécificité au regard des autres secteurs associatifs.
- La seconde ressource des clubs sont les financements publics qui ont majoritairement été maintenus suite à la pandémie. Les subventions des acteurs publics peuvent prendre différentes formes: subvention de fonctionnement (avec ou sans critères), subvention sur appel à projet, aides indirectes via des aides financières aux pratiquants. Le premier soutien public aux associations concerne les aides en nature notamment la mise à disposition des équipements sportifs.
- Le reste des ressources est essentiellement tiré des recettes d'activités (animations, manifestations...). Les autres ressources restent marginales dans le budget des clubs : sponsoring, mécénat, crowdfunding, fonds de dotation...
- En 2022, L'IRDS devrait engager une nouvelle enquête auprès des clubs sportifs franciliens afin de les interroger sur la saison 2021-2022. l'impact de la crise et des plans de relances







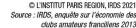




Source : IRDS, enquête sur l'économie des clubs amateurs franciliens 2013







Les bénévoles, première richesse des clubs

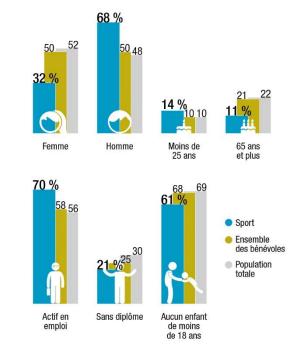
- Les associations franciliennes fonctionnent grâce à l'investissement de 400 000 à 500 000 bénévoles (estimation IRDS). Le bénévolat constitue la ressource principale des associations sportives et la très grande majorité d'entre elles fonctionne uniquement grâce à l'engagement des bénévoles.
- Les bénévoles du sport sont majoritairement des hommes que ce soit parmi l'ensemble des bénévoles ou des bénévoles dirigeants. Les moins de 25 ans sont relativement plus présents dans le bénévolat sportif. Il est aussi plus fréquemment assuré par des personnes ayant des enfants de moins de 18 ans ou étant en emploi.

Les bénévoles réguliers, tous secteurs d'intervention confondus, ont une moyenne d'âge plus élevée, sont plus fréquemment des retraités, des hommes, des diplômés... Ces caractéristiques sont renforcées chez les bénévoles assurant des responsabilités.

Au-delà du nombre de bénévoles engagés, il est important de **distinguer les bénévoles réguliers, des bénévoles occasionnels**: 53% des participations bénévoles dans le sport sont régulières (48% pour l'ensemble des associations). Dans le sport, 91% du volume de travail bénévole est assuré par les bénévoles réguliers (87% pour l'ensemble des associations)-Source: Enquête CRA-CSA 2017.

Tous secteurs d'intervention confondus, le bénévolat régulier reste stable dans le temps et le bénévolat occasionnel progresse. Avant la pandémie, il n'y avait pas de « crise du bénévolat » mais des enjeux sur les bénévoles dirigeants et la prise de responsabilité : temps nécessaire, risques de contentieux, importance des responsabilités notamment pour les clubs employeurs. Aujourd'hui, la remobilisation et le retour des bénévoles dans les associations sont les principales préoccupations des acteurs associatifs.

PROFIL DES BÉNÉVOLES DU SPORT AU REGARD DE L'ENSEMBLE DES BÉNÉVOLES ET DE LA POPULATION



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021 Source : Enquête CRA-CSA 2017 Pictogrammes : © 123rf / Ieremy, L'Institut Paris Region



- Afin de fidéliser, soutenir, encourager le bénévolat et la prise de responsabilités, plusieurs dispositifs existent mais ils restent peu connus ou réellement mis en œuvre, comment aller au-delà?
 - Congés d'engagement associatif, congés de représentation
 - Indemnisations : ticket repas, frais kilométriques... et un dispositif spécifique au sport, la franchise de cotisations
 - Reconnaissance des compétences : accès à la VAE, carnet de vie du bénévole (CNOSF)
 - Accès à la formation: compte d'engagement citoyen; actions de formation proposées par les acteurs du mouvement sportif (Cros, fédérations, ligues...), financement de la formation des bénévoles par l'OPCO (pour les bénévoles des associations employeurs), la Région, le FDVA....





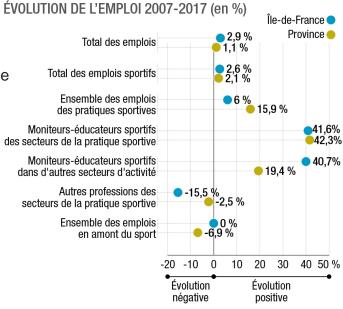
Avec la pandémie, le sport connait sa première crise économique

- Avant la pandémie, l'emploi sportif affichait une croissance continue. Il connaissait des progressions d'emploi plus importantes que l'emploi salarié privé francilien dans son ensemble et plus élevées en Île-de-France par rapport à la province (Source : Ursaff Acoss 2010-2019). Ce développement était essentiellement porté par les métiers d'éducateurs sportifs.
- Mais cette tendance de long terme a été totalement bouleversée par la pandémie : l'économie du sport a enregistré une baisse de 20% de son activité en 2020 par rapport à 2019 (source BPCE 2021) alors que l'ensemble de l'économie n'a diminué que de 8%.

La récession est d'autant plus importante que l'établissement est de petite taille ce qui est le cas de la majorité des acteurs sportifs : ¾ d'établissements non employeurs (associations ou indépendants/micro-entrepreneurs) et pour les employeurs, 74% ont moins de 5 salariés (source : Insee - Sirene, Flores).

- Tous les acteurs publics ont apporté leur aide aux acteurs du sport pour limiter les conséquences de l'arrêt ou du ralentissement d'activité soit via des dispositifs de droit commun ou spécifiques au sport :
 - Etat : mesures d'urgence (activité partielle, prêt garanti, fonds de solidarité...) et plan de relance (soutien à la prise de licence, dispositifs d'aides à l'emploi et à la formation, soutien de la rénovation énergétique des équipements...),
 - Région Île-de-France: mesures d'urgence (stages d'été 2020, tickets loisirs, fonds d'urgence pour l'équitation francilienne); maintien des subventions pour les exercice de 2020 à 2022; plan de sauvegarde des clubs franciliens (aide en fonctionnement et en investissement),
 - Selon un sondage de l'ANDES fin 2020, 80% des collectivités locales ont maintenu leurs subventions aux associations sportives (10% l'ont augmenté) et ont également mis en place un fonds de soutien exceptionnel aux associations.

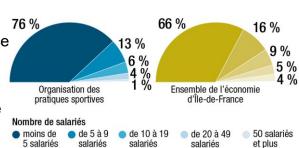
En attente de la relance de l'activité pour la saison 2021-2022 avec la nécessité du retour des adhérents en club (modèle économique qui repose sur les cotisations des membres). Un retour au niveau d'emplois d'avant crise estimé à fin 2022 par de nombreux acteurs.



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021 Source : Insee, recensement de la population 2007-2017, exploitation complémentaire au lieu de travail



TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS (en %)



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021 Source : Insee, Flores 2017







Des opportunités de développement à amplifier/soutenir/encourager

- Avec les Jeux olympiques et Paralympiques, les effets d'entrainement et fédérateur du sport vont être démultipliés. Les Jeux accélèrent le développement, stimulent l'innovation pour l'ensemble de l'économie et sont moteurs de nouvelles collaborations entre acteurs. Les Jeux vont mobiliser directement 150 000 emplois (organisation, tourisme, construction source: CDES). Une attention particulière aux retombées pour les publics éloignés de l'emploi, les TPE-PME et les structures de l'ESS. Pour les pratiques sportives, les développement d'activité dépendront des actions engagées par les différents partenaires en amont et en aval de l'événement.
- Répondre aux enjeux de la transition écologique : les mobilités actives participent à la construction d'une ville bas carbone. Le sport, comme toutes les activités humaines, est concerné pour construire une société plus sobre en consommation de ressources.

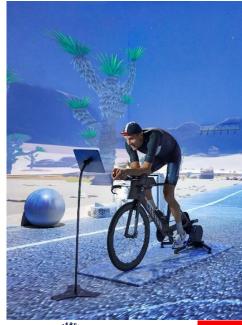


- Faire évoluer l'offre de pratique et de lieux sportifs pour répondre aux attentes des pratiquants : diversification des publics, massification, sport-santé, hybridation des sports, des lieux de sport qui rendent de meilleurs services ...
- Le sport, laboratoire et intégrateur d'innovation. De tout temps, le acteurs sportifs ont innové que ce soit pour proposer de nouveaux produits/services, s'organiser autrement, répondre à des besoins sociaux mal ou non satisfaits ou intégrer les possibilités offertes par de nouvelles technologies. Nécessité de mettre ces capacités d'innovation à la construction de nouvelles solutions répondant aux enjeux de société actuel.

 Le numérique est un des domaines d'innovation permettant de répondre aux attentes de certains pratiquants : sports virtuels, services plus personnalisés, plus pratiques, plus collaboratifs. Les collaborations sport/e-sport offrent également de nouvelles perspectives (audience, pratiquants et revenus).

Ces opportunités sont autant de pistes d'accompagnement des acteurs publics, dont de nombreuses sont déjà mises en œuvre / Des leviers collectifs à mettre en place pour changer d'échelles ?





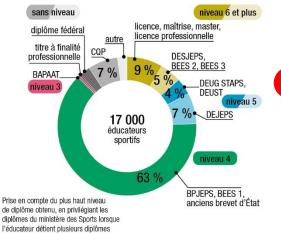
Les formations dans le domaine du sport

Plusieurs dispositifs de formation coexistent pour accéder aux métiers d'éducateurs sportifs (profession réglementée). Autour de 4000 diplômes sportifs délivrés chaque année en Île-de-France : 55% de diplômes d'Etat Sports et 45% de Staps. Ainsi que 1150 CQP.

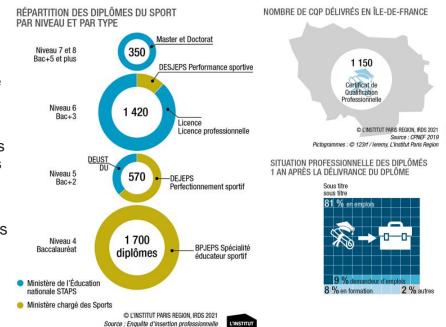
La **diversité des qualifications** se retrouve au niveau du profil des éducateurs en emploi avec néanmoins une majorité (63%) d'éducateurs détenteurs d'un diplôme de niveau 4 (BPJEPS, BEES 1...) comme plus haut niveau de qualification.

Des parcours professionnels avec une **pluri-qualification** : 30% des éducateurs sportifs déclarés en Île-de-France détiennent 2 qualifications ou plus dans le domaine du sport.

RÉPARTITION DES ÉDUCATEURS SPORTIFS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE QUALIFICATION OBTENU



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021 Source : DRJSCS Île-de-France, fichier EAPS des éducateurs sportifs déclarés, avril 2015 Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (Meos) et Pôle ressources national des sports de nature (PRNSN)



auprès des diplômés de niveau IV

en 2018-2019, DRAJES

Des dispositifs de formation en progression répondant à une demande sociale élevée, et aux besoins des employeurs. Les taux d'insertion dans l'emploi sont bons.

Un développement qui va se poursuivre, soutenu par :

- La création de nouveaux enseignement qui pourraient accroitre l'appétence pour les métiers du sport : expérimentation en 2021 d'un enseignement de spécialité pour les lycées de la voie générale "éducation physique, pratiques et culture sportives »; mention complémentaire créée en 2018 pour la filière professionnelle Animation-gestion de projets dans le secteur sportif (diplôme de niveau 4),
- La réforme de l'apprentissage 2018 qui facilite la création de CFA et aides exceptionnelles aux employeurs pour le recrutement d'apprentis 2020-2021,
- L'organisation de grands événements (CM rugby 2023, JOP 2024): CFA Campus 2023, plan de formation pour les secteurs concernés par les Jeux, pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, création d'un campus de l'économie du sport et des JOP...





© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021

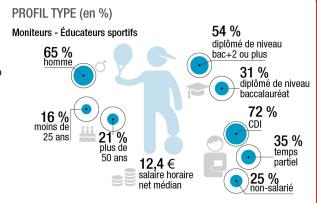
Source : Enquête d'insertion professionnelle auprès

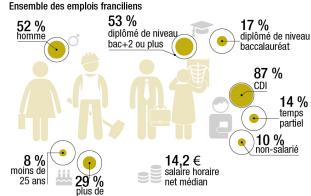
Les formations dans le domaine du sport

- Des spécificités d'emploi des éducateurs sportifs qui appellent à des compléments et des parcours de formation particuliers :
 - Temps partiel et emplois temporaires fréquents (respectivement 35% et 28% des emplois d'éducateurs) qui conduisent de nombreux professionnels à exercer plusieurs métiers. 13% des éducateurs sportifs déclarent plusieurs professions. 10% déclarent avoir plusieurs employeurs. Un développement de l'auto-entreprenariat,
 - Un turnover important, des emplois où la part des jeunes est plus élevée, la présence de sportifs professionnels avec des durées de carrières courtes,
 - Des tensions sur le recrutement pour certains métiers : métiers des activités aquatiques et de la natation.

Ceci conduit notamment à :

- Des besoins en compétences transversales : dans le domaine de la gestionfonctionnement d'une entreprise, marketing, événementiel...
- Réflexion sur la transférabilité des compétences sportives dans d'autres domaines professionnels que ce soit pour les éducateurs sportifs ou les sportifs professionnels et sur les formations permettant une reconversion
- Des exigences à l'entrée en formation pour une profession réglementée : formations et parcours d'accès à la qualification préparation aux tests d'exigence préalable...
- Des analyses menées pour améliorer les connaissances sur ces sujets complexes :
- Niveau national: Vision prospective partagée des emplois et des compétences Les métiers du sport, France Stratégie – Céreq 2019
- Niveau national : Cartographie prospective des métiers du sport Afdas, ministère du Travail, ministère des Sports, CPNEF Sport, 2021
- Niveau régional : un travail est en cours : Contrat d'Etudes Prospectives dans le Sport en lle-de-France, Afdas, préfecture de région - Drieets





Lecture : 65 % des emplois d'éducateurs sportifs sont occupés par des hommes, tandis qu'ils occupent 52 % des emplois franciliens.

100 % — 34 %

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021
Source: Insee, recensement de la population 2017,
exploitation complémentaire au lieu de travail, DADS 2017
Pictogrammes: © 123rf / leremy. L'Institut Paris Region







#axe 7 HAUT-NIVEAU



La place particulière de l'Île-de-France

3 listes arrêtées dans 162 disciplines reconnues par le ministère (59 fédérations) : 2 317 sportifs en Île-de-France

+ 590 hors listes ministérielles

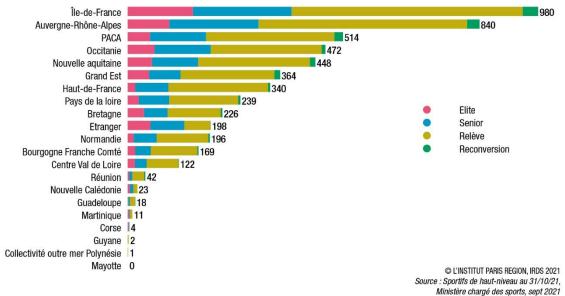
Liste des sportifs de haut niveau (SHN): 980;

Liste des sportifs des collectifs nationaux (SCN): 499;

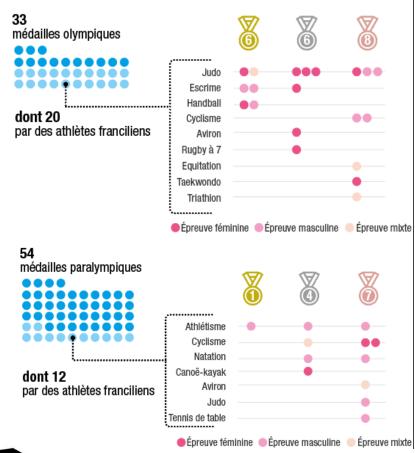
Liste des sportifs espoirs (SE): 838

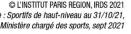
1^{ère} région en catégorie SHN (980)

HAUT NIVEAU: RÉPARTITION PAR CATÉGORIE ET PAR RÉGION



L'équipe de France a remporté 87 médailles aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, dont 32 par des athlètes Franciliens



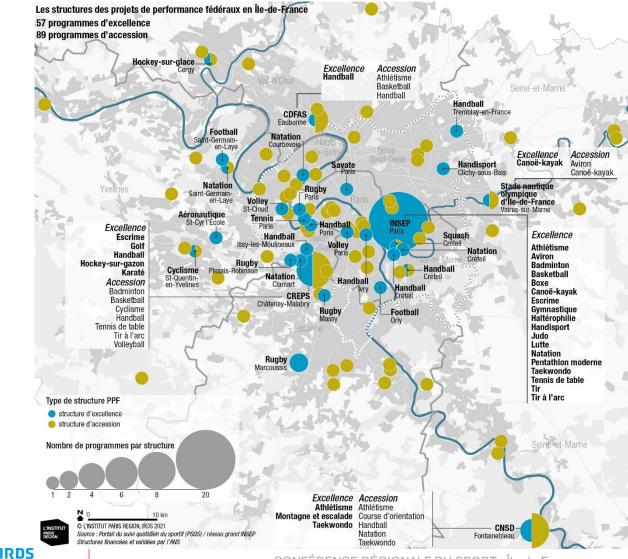






La place particulière de l'Île-de-France

Des structures d'accueil très variées, une trentaine de disciplines représentées



- Structures en PPFprojet de performance fédéral (programme excellence et accès et programme haut niveau)
- Elles peuvent accueillir des sportifs non listés et des sportifs listés s'entraînent hors des **PPF**

Une nouvelle stratégie

Se dessine un CREPS rénové (32M€ de la Région) animateur du réseau territorial des acteurs – un lieu unique pour un accompagnement complet de tous les sportifs et parasportifs. (Circulaire 12 juin 19 dans le cadre de la réforme de l'OTE)

La Maison de la performance :

Une mise en réseau des experts et de leurs outils avec le CREPS comme porte d'entrée du réseau et animateur de solutions co construites pour chaque athlète qui en aurait besoin en lien avec sa structure de performance et sa fédération

Du personnel redéployer à cet effet sur 4 axes avec un manager territorial de la haute performance. Identifier les services essentiels pour les athlètes et leurs entraineurs sur 4 axes. Depuis sa création déjà plusieurs dossiers à l'étude et notamment en paralympique

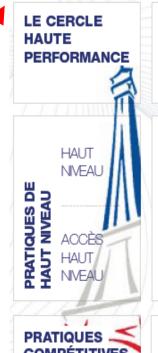
4 Axes

- optimisation de la performance et le suivi médical;
- l'environnement socio-professionnel;
- l'accompagnement paralympique;
- l'analyse de la performance

Qui s'inscrit dans une **nouvelle stratégie nationale**

Sport de haut niveau, « le chemin d'accès vers la haute performance ». Aller vers une plus grande lisibilité de ce chemin pour tous les acteurs (« labélisation »)

Politique du
« ciblage »
Environ 400
athlètes au
niveau national
dont près de 80
sur l'Île-deFrance (20%)



- Optimisation du projet de performance de tous les acteurs suceptibles de gagner des médalles et des titres dans les disciplines olympiques et paralympiques.
- Athlètes et Staffs Catégories A, B, C

Financement AGENCE - PÔLE HAUTE PERFORMANCE + PARTENARIATS PRIVÉS

- Soutien des fédérations par les Contrats de Performance
- Optimisation du projet de performance des fédérations gérant des disciplines reconnues de haut niveau.
- Accompagnement socio-professionnel des SHN non admis en secteur HP

Financement AGENCE - PÔLE HAUTE PERFORMANCE

- Soutien aux structures du PPF contribuant au renouvellement des élites.
- Structuration de la pratique de haut niveau régional.
- Soutien et formation des meilleurs athlètes de niveau

Financement AGENCE - PÔLE HAUTE PERFORMANCE + CONFÉRENCES RÉGIONALES DU SPORT

- Pratique compétitive initiale des clubs
 Opération détection de jeunes talents
- Accompagnement des structures pré-filières de haut niveau

Financement AGENCE - PÔLE DÉVELOPPEMENT





L'accompagnement du SHN dans son projet éducatif et professionnel

1

Le modèle de double projet ou de triple projet (sportif, scolaire et citoyen) : la recherche de l'excellence sportive et la réussite éducative et professionnelle.

Une difficile mise en œuvre : souvent impossible, parfois par défaut (non choix de la formation)
Les SHN dépendent pour la plupart du soutien familial, des aides de l'Etat, des collectivités et des partenaires privés. Avec des situations très différentes en fonction des disciplines, des régions académiques etc.

Vers un double projet adapté à la discipline et à l'athlète (rapport de l'IGSR Décembre 2020 - 148 « Evaluation du suivi professionnel des SHN)

- Un rythme de formation étendu (si possible séquencée et non linéaire) adapté à la carrière sportive de l'athlète qui implique souvent un surcoût dans le financement des études.
- Une meilleure articulation entre toutes les parties prenantes (entre les services de l'Etat, les collectivités etc.) autour du SHN
- Une plus grande transparence dans les différentes aides attribuées et les critères d'attribution et en clarifier la nature ju ridique.
- Une meilleure prise en compte des athlètes paralympiques et de leurs spécificités (par exemple risque de pertes des AAH soumises à niveau de revenu)
- Une meilleure prise en compte des athlètes féminines et de leurs spécificités

Sur le plan territorial:

- Les régions académiques installent un schéma territorial d'accession au sport de haut niveau au regard des contextes locaux en lien avec les PPF
 - un comité de pilotage du sport de haut niveau avec édition d'un bilan annuel au COPIL national favoriser une large intégration des différents acteurs au COPIL (CREPS, collectivités etc.)
 - Le COPIL identifie un réseau d'établissements qui accueillent les sportifs avec labélisation et priorisation de moyens
- Mise en place des Sections d'excellence sportive (SES), circulaire du 10 avril 2020. Installation en septembre 2022 en IDF (aujourd'hui 340 SSS dans 291 établissements (collèges et lycées) pour 46 disciplines)
- Maison de la performance : meilleure lisibilité de l'ensemble des accompagnements potentiels pour le SHN (Fichier Portail de suivi quotidien du sportif etc.)



Ses partenaires

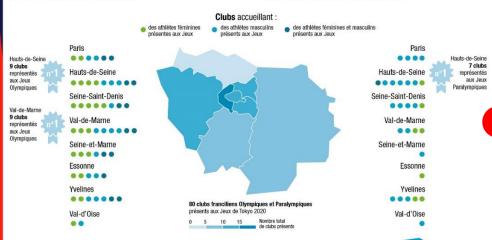
Les collectivités territoriales partenaires du haut niveau (accès et performance): les départements, les communes et leurs groupements

Selon les départements, la définition (accès) haut niveau est plus ou moins étendue, (ex. 4 première divisions de niveau national ou 2 premières divisions etc.).

En grande majorité sur des disciplines classées haut niveau, mais aussi sur des disciplines non reconnues parce que l'excellence sportive est là sur le territoire. Les aides à destination des clubs professionnels (au sens statut juridique, club en société) ne peuvent porter que sur les missions d'intérêt général. Elles sont plus rares.

 52 clubs franciliens accueillaient des athlètes présents aux Jeux Olympiques 28 clubs franciliens accueillaient des athlètes présents aux Jeux Paralympiques

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2021 - Picto ©123rf / Leremy



Le soutien se fait en direction :

- Des associations sportives du territoire: en fonction du niveau atteint national/international) mais aussi de la difficulté à atteindre le haut niveau dans la discipline (concurrence), aides aux déplacements, à l'hébergement etc.
- Des comités sportifs départementaux : structuration de la discipline sur le territoire, mise en place d'un plan de développement, de contrats d'objectifs
- Des sportives et sportifs sur listes essentiellement, parfois à l'entrée en pôle espoir. Bourses et/ou primes attribuées aux athlètes pour les aider à mener leur projet. Des Conventions d'aménagement d'emploi (CAE) sont signées
- Des centres de formations des grands clubs ou des comités et ligues, ou multi disciplines (CDFAS), des centres d'hébergements, agréés par le ministère.

Les communes et leurs groupements peuvent également soutenir des clubs ou des sportifs de haut niveau amateur ou pro. Il s'agit en général de communes et d'intercommunalité de taille conséquente





Ses partenaires

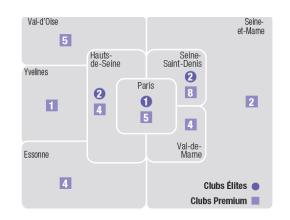
Les collectivités territoriales partenaires du haut niveau (accès et performance): la région HIER (politique régionale en refonte sur le haut niveau aujourd'hui)

38 clubs dits d'excellence soutenus (2020/2021) évoluant au meilleur niveau départemental, régional ou national dont 5 Elites (féminins) et 33 Premium (féminins/masculins)

- Clubs Elite: clubs féminins évoluant au plus haut niveau national (1ère ou 2ème division nationale)
- Clubs Premium: clubs évoluant ou ayant des athlètes évoluant au meilleur niveau départemental, régional ou national
- Jusqu'à 50 000 € par club Elite pour les clubs féminins dans un maximum de 4 clubs retenus;
- De 10 000 € à 15 000 € par club Premium

La région apporte une aide financière à 95 athlète de haut niveau qui transmettent les valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme aux lycéens et aux apprentis d'Île-de-France (olympiade 2016/2020)

Source : région Île-de-France





Via les conventions avec les ligues et comités

Accompagnement des jeunes sportifs dans le recherche de l'excellence :

- •Aide aux actions de détection et de formation des jeunes talents.
- •Aide aux sportifs en listes « jeunes » et « espoirs » dans le cadre du fonctionnement des pôles « Espoirs » implantés en Île-de-France :

Soutien aux grands événements

Et aussi en investissement : CREPS et « équipements sportifs d'intérêt régional » qui comptent des centres de formation haut niveau

Plan régional d'investissement dans les compétences **Etat/Région** (délib juillet 2021) :

Ouverture du dispositif «Aide individuelle régionale vers l'emploi » (AIRE) pour les demandeurs d'emploi. Il permet à la Région de financer les coûts de formation jusqu'à hauteur de 12 000 €, quelle que soit la durée de la formation ainsi que de verser, à titre dérogatoire s'ils ne sont pas en recherche d'emploi et stagiaire de la formation professionnelle, le versement d'une indemnité de formation d'un montant de 700 € mensuels pendant toute la durée de leur formation. Pour cela, un financement de 10M€ par le PRIC est prévu.





Les partenaires économiques

Mécénat et sponsoring

Le sponsoring (ou « parrainage »), prestation lucrative, publicitaire, fournie par le club, au profit du sponsor (ou « parrain »).

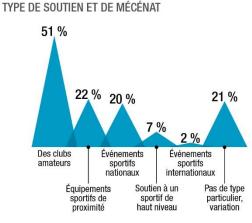
Le mécénat : soutien matériel sans contrepartie

Le sponsoring et le mécénat ont des **logiques fiscales différentes**. Le sponsoring donne lieu à une déduction fiscale de la base imposable de l'entreprise tandis que le mécénat permet de bénéficier directement d'une réduction d'impôt.

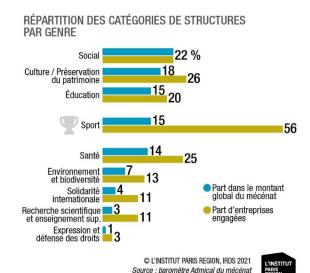
MÉCÉNAT

Le sport reste le domaine le plus fréquemment investi : 56% des entreprises qui font du mécénat en France ont des actions dans le sport, c'est notamment le fait de petites entreprises (62% sont des PME, un mécénat local). En 2019, le montant du mécénat sportif médian s'élevait à 2 400 euros contre 7 884 euros dans la culture

Environ 15% du budget du mécénat d'entreprise est consacré au sport en France, il concerne essentiellement la promotion du sport comme vecteur de lien social et d'insertion











d'entreprise en France, nov 2020

20

Ses partenaires

Le financement privé, Mécénat et sponsoring

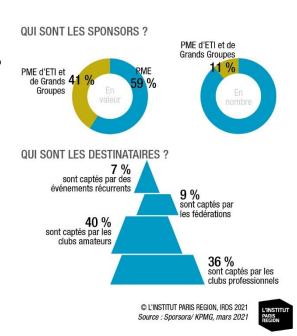
Le SPONSORING

Le sponsoring privé sportif en France pèse près de 2,5 milliards d'euros en dehors des contrats d'image des sportifs

Les PME occupent une grande place, le sport amateur représente la plus grosse part Les disciplines à forte valeur ajoutée en image en bénéficient le plus; il concerne à 85% du sport masculin (amateur)

Baisse du marché du sponsoring en France et en Europe, conséquence de la pandémie

11% sur le haut niveau amateur (10% hommes/1% femmes)



Fondation du pacte de performance :

un « guichet unique » au service des sportifs et des entreprises En comptant les CIP (contrats d'insertion professionnelle), les contrats d'image et le mécénat, un peu plus de 220 sportifs sont financés à ce jour via la Fondation du pacte de performance pour les sportifs nombreux qui ne peuvent vivre de leur sport.

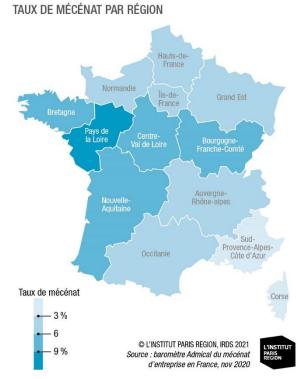




Le rôle de la conférence ?

Quel peut être l'apport de la Conférence ? Quelques pistes

- Comment optimiser les aides tout en maintenant l'indépendance des collectivités dans leurs choix d'accompagnement ?
- La mise en lumière de l'ensemble des dispositifs des partenaires publics que le SHN peut mobiliser pour soutenir son double parcours
- Travailler de manière collective au parcours de performance du sportif, du pré espoir jusqu'à la haute performance à partir de données nouvelles, fiabilisées (PSQS etc.) et plus lisibles.
- Développer encore le mécénat, un fort potentiel en IDF: Un fonds de dotation commun pour aider les jeunes sportifs à potentiel issus de milieux défavorisés par exemple avec l'appui de la CCI, du MEDEF Île-de-France (un pacte de performance régionalisé)?.







#axe 8 **SPORT PROFESSIONNEL**





Sport professionnel et Sport de Haut-niveau

Une notion connue de tous mais une confusion avec le sport de haut niveau courante

- Le sportif professionnel et le sportif de Haut-niveau évoluent tous deux au plus haut niveau de leur discipline respective.
- Le sportif professionnel peut avoir le statut de sportif de Haut-niveau. Ce cas de figure est rencontré lors de la participation de l'athlète à des grands évènements internationaux reconnus par le ministère chargé des sports (JOP, la Coupe du Monde, les championnats du Monde et d'Europe). Pour ces évènements une équipe de France doit être sélectionnée. Ainsi, des sportifs de différents clubs (société et association) vont former l'équipe de France pour la durée de la compétition. Si à l'issue de cette compétition une performance a été réalisée, alors l'ensemble des sportifs professionnels ayant participés à la compétition seront inscrits sur la liste des « sportifs de haut-niveau » recensés par le Ministère des sports.
- Uniquement dans ce cas, les sportifs professionnels peuvent avoir un double statut.
- Peu de sportifs concernés mais un poids économique, médiatique réelle et une vitrine du sport.

Pas de définition précise et officielle du sport professionnel et du sportif professionnel

- Pas de fondement juridique dans le code du sport français
- Cependant selon le ministère chargé des sports deux approches identifiées pour définir la branche professionnelle du monde sportif :

Par le sport professionnel

Par le sportif professionnel





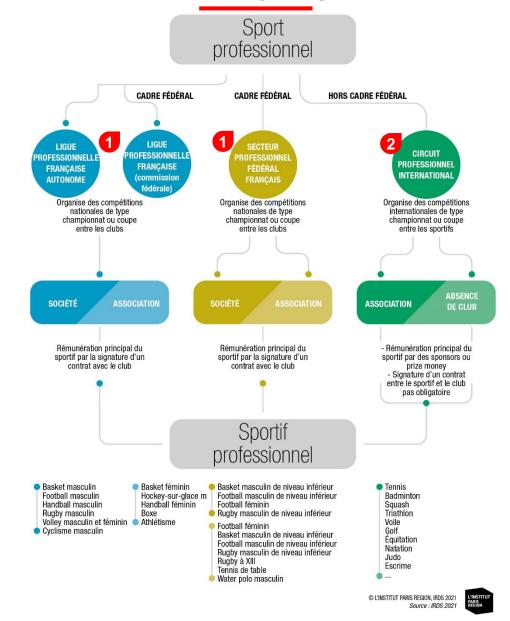
Comment définir le sport professionnel ?

Par le sport professionnel :
Le sport professionnel est appréhendé comme une branche du sport fédéral.

La fédération fixe les contours du secteur professionnel en précisant les compétitions ouvertes aux professionnels et en qualifiant de sportif professionnel les sportifs y participants.

C'est le modèle dominant notamment dans les sports collectifs.

En majorité les sportifs sont salariés de leur club.



Par le sportif professionnel :

Identification des sportifs qui évoluent au plus haut niveau de leur discipline et qui vivent des revenus issus de leur pratique sportive (souvent en tant que travailleur indépendant),

Ils n'appartiennent pas à un secteur professionnel déterminé comme tel par un cadre fédéral. Ils évoluent souvent dans des circuits privés.

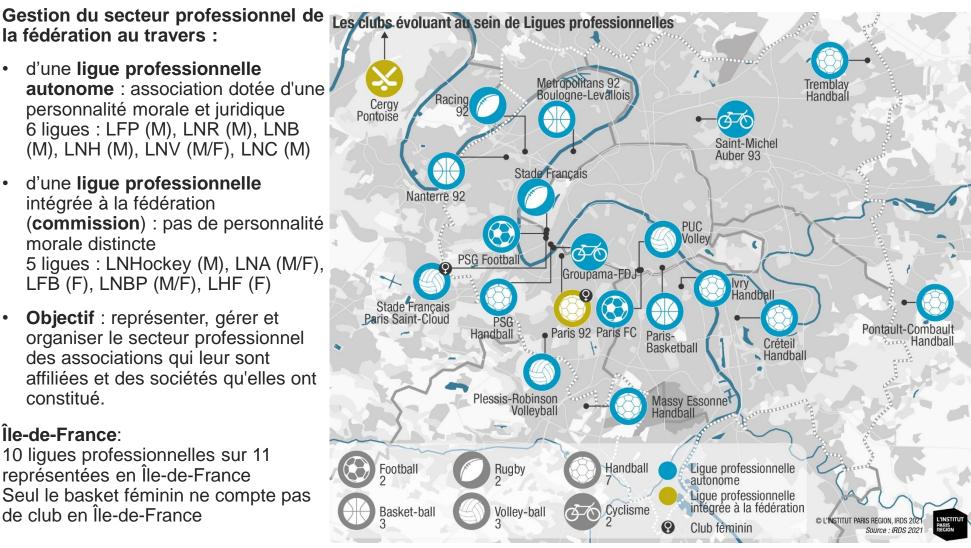




20 clubs évoluant au sein de ligues professionnelles en Île-de-France

- la fédération au travers :
 - d'une lique professionnelle autonome : association dotée d'une personnalité morale et juridique 6 ligues: LFP (M), LNR (M), LNB (M), LNH (M), LNV (M/F), LNC (M)
 - d'une lique professionnelle intégrée à la fédération (commission) : pas de personnalité morale distincte 5 ligues: LNHockey (M), LNA (M/F), LFB (F), LNBP (M/F), LHF (F)
 - Objectif: représenter, gérer et organiser le secteur professionnel des associations qui leur sont affiliées et des sociétés qu'elles ont constitué.
- Île-de-France:

10 ligues professionnelles sur 11 représentées en Île-de-France Seul le basket féminin ne compte pas de club en Île-de-France







Les clubs évoluant en dehors des ligues professionnelles en Île-de-France

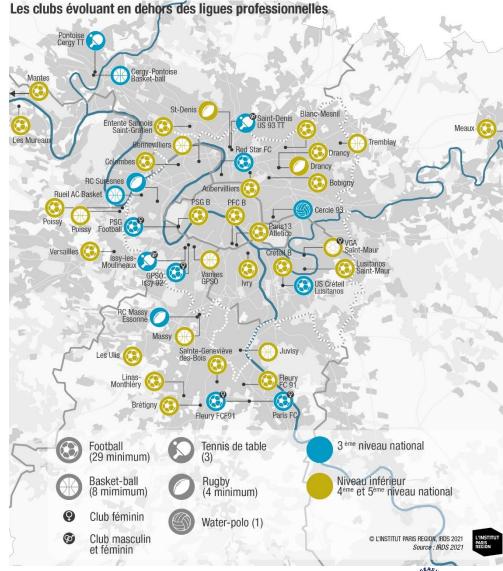
Plus difficilement identifiable car il n'est pas encadré et géré par une Ligue professionnelle

Compétitions nationales :

- Organisée par la fédération dotée d'une ligue professionnelle ou pas.
- Les sportifs bénéficient souvent de contrat de travail avec des clubs professionnels ou des associations.
- Exemple : Championnats des divisions inférieures masculines, Football féminin, Water-polo, Tennis de table

Compétitions internationales :

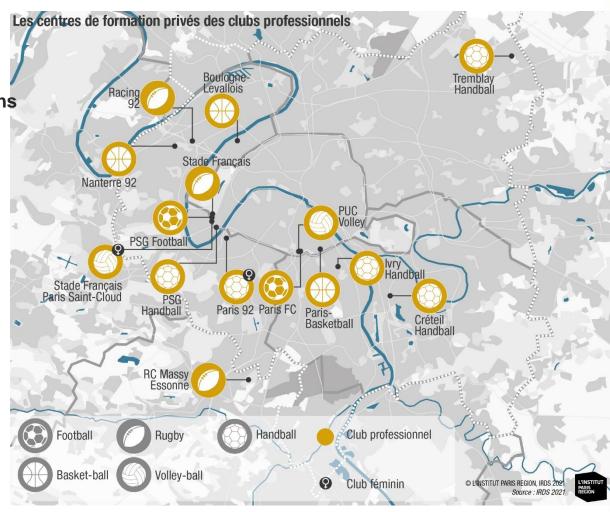
- Dans le cadre de circuit sportif professionnel organisé par des fédérations internationales ou par des sociétés privées et des associations de sportifs professionnels (ex: tennis).
- Les sportifs sont le plus souvent des travailleurs indépendants vivant de dotations des compétitions et des sponsors.
- Difficile de les quantifier. (nécessaire d'appeler les ligues et fédérations)





Centre de formation des clubs professionnels

- Les centres de formation font partie intégrante du processus pour accéder au statut de sportif professionnel. Ils se positionnent comme un maillon d'une chaîne dont la finalité est intégration du joueur dans un club professionnel.
- Les centres sont liés à l'association par une convention qui est validé par le préfet de région pour une durée de 4 ans et doit respecter un cahier des charges précis. L'obtention de l'agrément lui permet d'être reconnu dans son activité et dans son fonctionnement par les autorités administratives.
- L'Île-de-France compte 15 centres de formations de clubs professionnels pour 5 disciplines.







Le sport professionnel mis à mal par la pandémie

- Le sport spectacle professionnel face à la pandémie, plusieurs aides mises en place par l'État
 - Fonds de compensation de perte de billetterie
 - Aides coûts fixes : prise en charge de 70 % à 90 % des charges fixes en fonction de la baisse du chiffre d'affaire
 - Exonération de cotisations sociales et patronales et aide au paiement
 - Plafond global de 14M€ par club (aide aux recettes de billetterie + dispositif dit des « coûts fixes »)
- Des difficultés importantes pour les clubs dépendant des recettes de billetterie
 - Certaines disciplines moins médiatisées et sans recettes importantes provenant des droits télé notamment ont été fortement touchées par les fermetures des salles
 - Le reste du sport professionnel moins « visible » très durement touché également en raison des nombreuses annulations d'évènements sportifs







L'appui des collectivités au sport professionnel

Les aides financières que peuvent percevoir les clubs sont différentes en fonction de la nature juridique du bénéficiaire : sociétés sportives ou associations

- Les Subventions : pour des missions d'intérêt général, les associations sportives ou les sociétés qu'elles constituent peuvent recevoir des subventions publiques. 3 types d'actions :
 - la formation : le perfectionnement et l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs accueillis dans les centres de formation agréés et les centres de formation des clubs professionnels ;
 - La participation de l'association ou de la société à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale;
 - La mise en œuvre d'actions visant à l'amélioration de la sécurité du public et à la prévention de la violence dans les enceintes sportives
- Les contrats de prestations de service :
 - achat de places dans les enceintes sportives, achats d'espaces publicitaires lors de manifestations sportives;
 - apposition du nom ou du logo de la collectivité territoriale sur divers supports de communication (maillots de joueurs, bulletin d'information du club, billetterie, affichage des rencontres)
- Mise à disposition des équipements sportifs : un avantage économique de premier plan pour les clubs sportifs même si une redevance est nécessaire. Particularité française.
- Les villes et intercommunalités les plus importantes et quelques départements aident le sport professionnel. Certaines aides peuvent être ciblées comme pour le secteur professionnel féminin. Le Conseil régional IDF a pu soutenir par exemple les clubs élites féminins franciliens relevant du sport professionnel.



CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

LE SPORT EN ÎLE-DE-FRANCE, ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC





ILE DE FRANCE

